

Victimes des Guerres de Vendée : la controverse

Le Mont des Alouettes ? L'Historial de la Vendée ? Une autre sépulture ? La destination des restes de 154 victimes de la Bataille du Mans, en 1793, suscite controverse et propositions.

Le débat

Le devenir des restes de 154 personnes, découverts en 2009 place des Jacobins au Mans, suscite depuis deux mois de nombreuses réactions. Plus exactement, c'est la fin de l'étude scientifique sur ce sujet, en début d'année, qui a réveillé un débat récurrent (*Ouest-France* du 9 janvier).

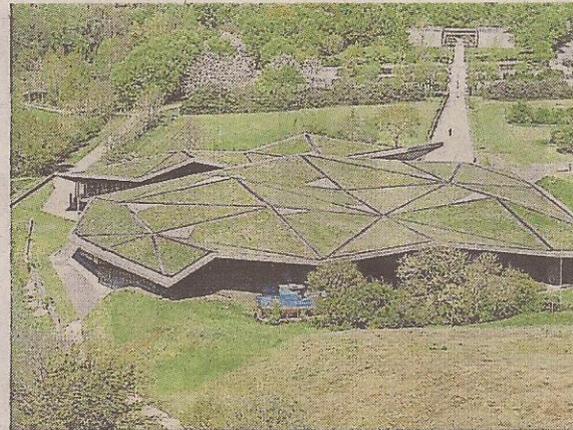
Un rapport détaillé d'un millier de pages vient en effet d'être remis à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) par Elodie Cabot, anthropologue à l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques). Arrivera donc bientôt le temps de la décision, sur la destination des ossements de ces victimes de la Virée de Galerne, épisode sanglant des Guerres de Vendée fin 1793. Un sujet toujours sensible en controversé aujourd'hui. Et, comme on pouvait s'y attendre, dès à présent affluent des suggestions aussi diverses et contradictoires que le sont les approches de cette épineuse question.

L'Historial de Vendée

Dès 2009, Philippe de Villiers, alors président du Conseil général de Vendée, avait proposé un transfert des ossements à l'Historial de Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne, en accord avec Jean-Claude Boulard, le maire socialiste du Mans. Ce lieu de mémoire emporte aussi l'adhésion de l'association « Le Mans-Virée de Galerne », qui a dû renoncer faute de moyens à sa première idée : une chapelle privée mancelle. Pour sa présidente, Cécile Bayle de Jessé, l'Historial offrirait « un accueil digne ».

Le Mont des Alouettes

La chapelle implantée sur cette colline, haut lieu de la mémoire vendéenne surplombant Les Herbiers, pourrait recevoir une « crypte de recueillement » pour ces « morts sans sépulture ». C'est l'idée des associations Mémoire vendéenne, Vendée militaire, ralliées depuis deux mois par de nombreux soutiens : Véronique



Au moins quatre lieux de mémoire possibles de gauche à droite et de bas en haut : la chapelle du Mont des Alouettes aux Herbiers, l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne ; l'église de l'abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil, le Carré du musée Plantagenêt au Mans.

Besse, députée-maire des Herbiers, Gilles Bourdoleix, député-maire de Cholet, Dominique Souchet, ancien député de la Vendée, ancien conseiller régional des Pays de la Loire, les Vendéens de Paris... Jusqu'à l'Association des descendants de Chouans et Vendéens (ADCV, basée à Versailles). L'autorisation du propriétaire, l'évêché de Luçon, serait toutefois indispensable. Sans attendre, Mémoire vendéenne a reçu de Christophe Rabiller, un architecte qui a beaucoup travaillé pour le Puy du Fou, des propositions d'aménagement de la chapelle.

Saint-Florent-le-Vieil

L'ancien ministre et député du

Maine-et-Loire Hervé de Charette tout récemment relancé une proposition avancée alors qu'il était encore maire de Saint-Florent-Le-Vieil : un transfert des restes dans la crypte de l'église abbatiale (*Ouest-France* du 8 mars).

D'autres lieux mémoriels

La Drac évoquait fin 2015 « la possibilité que ces collections [les ossements] aillent au musée du Carré Plantagenêt » du Mans. Et une jeune association des Fils et filles de victimes du génocide vendéen (FDVGV), basée à Saint-Martin-Lars (Vendée), préconise « un ossuaire souterrain » centré sur l'église de la localité.

Pas de sépulture du tout ?

C'est l'avis de la Société des amis de la Révolution française, qui craint « création artificielle » d'un lieu de mémoire « pour accréditer le préter génocide franco-français ». Selon elle, les ossements « appartiennent au même titre que les ossements gallo-romains ou médiévaux à l'histoire archéologique du Mans », sont donc à conserver par l'État plutôt que de « devenir, deux siècles plus tard à leur insu, les instruments d'une entreprise politique et scientifique ».

Jean DELAVALLÉE